

Avis de constitution

SOCIETE « OTIM CONSTRUCTION » en abrégé « OTIMC »

Siège Abidjan Bingerville Akandje Djangon non loin
du collège AHMADOU KOUROUMA, Lot: 36D, Ilot: 05., Lot
36D, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OTIM CONSTRUCTION » en
abrégé « OTIMC »

Objet :

- Quincailleries général
- Construction de maison
- Vente de fer à béton
- Vente de ciment
- Vente brique
- Vente de terrains
- Vente de maison
- Vente de gravier et du sable
- Gestion immobilière
- BTP
- Location de machine
- Transporteur de marchandises
- Prestation multiservices
- Etc...

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville Akandje Djangon non loin du collègue AHMADOU KOUROUMA, Lot: 36D, Ilot: 05., Lot 36D, Ilot 05

Dirigeant(s) M OUATTARA TININYOMON (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-02816 du 14/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16606/GTCA/RC/2025 du 14/03/2025

